

GARANTIE 4X4

*Les combinés amortisseurs **FOURNALES SUSPENSION 4X4** sont conçus pour des utilisations extrêmes, pour cette raison seul les vices de fabrication sont garantis. Cette garantie couvre sur 12 mois la rupture d'une ou des pièces sur le combiné suite à une mauvaise fabrication de celle-ci. Ne sont pas couverts les ruptures de combinés suite à un choc extérieur ou suite à un mauvais montage ou aussi à une utilisation anormale. Nous ne pouvons garantir l'utilisation que nous ne pouvons contrôler. En conséquence l'utilisateur doit assumer son entière responsabilité pour les risques personnels, matériels, et pour une tierce personne qui en serait impliqué.*

*La garantie est prise en charge par **FOURNALES SUSPENSION** ou un revendeur agréé, sous réserve que le combiné amortisseur soit neuf au jour du dit achat. Facture exigée. Toutefois la garantie ne sera pas applicable sur tout produit sorti de l'usine plus de trois ans avant la demande de prise en garantie.*

Tous nos produits reconditionnés par nos forfaits de SAV, par nos techniciens et dans nos ateliers bénéficient à nouveau de la garantie.

Pendant la période de garantie, FOURNALES SUSPENSION réparera tout produit exclusivement aux conditions suivantes :

- * le combiné amortisseur a été retourné à l'usine FOURNALES par le client ou le revendeur, toute marchandise retournée en port dû sera systématiquement refusée.*
- * pour tout retour le combiné amortisseur doit être accompagné du justificatif d'achat avec la date et le modèle de véhicule ainsi que le nom du client et autre document si il y a déjà eu retour.*
- * le combiné amortisseur n'a fait l'objet d'aucun démontage, même partiel ou modification.*
- * le combiné amortisseur n'a pas été utilisé pour un usage différent de celui pour lequel il a été étudié; le combiné amortisseur est prévu pour un véhicule bien déterminé et il ne doit pas avoir été monté sur un modèle différent.*
- * le produit n'a pas été utilisé pour un usage en compétition.*
- * le produit, de l'avis de FOURNALES SUSPENSION, n'a pas été endommagé par un accident, une mauvaise utilisation, un entretien ou une modification non effectuée par le fabricant.*
- * changement d'huile non conforme.*
- * rupture du flexible de réservoir suite à un mauvais montage/contact/friction.*
- * pour toute garantie acceptée, le retour se fera franco de port en expédition normale.*

Pour toutes autres questions, consultez notre service commercial par téléphone, télécopie ou courrier e-mail à infos@fournales.fr. Document du 03 Janvier 2005.